



Conseil Municipal du 04/12/2015

Date de convocation : 27 novembre 2015

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 22h00

Nombre de conseillers en exercice : 15

Délibération : 78/15

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre d'absents : 02

Nombre de voix : 13

Délibération : 79/15 à 90/15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre d'absent : 01

Nombre de voix : 14

Secrétaire de séance : Mme Christelle LECOQ

78/15. DM7 « TRAVAUX DAB »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité

VALIDE la décision modificative comme indiquée.

VOTE : 13 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

79/15. DM8 « APAVE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la décision modificative comme indiquée.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

80/15. RAPPORT DU CLET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le rapport N°1 de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Vallons de Haute Bretagne approuvé au cours de la séance du 20 octobre 2015, tel que présenté

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

81/15. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de créer 2 postes d'agents recenseurs et de désigner : Mme Joëlle BEDAU et Mme Magali RAVELLI

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

82/15. ASSURANCE STATUTAIRE CDG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1^{er} : d'accepter la proposition suivante :

Durée du OU des contrats : 4 ans (date d'effet Premier Janvier Deux Mille Seize).

Contrat CNRACL : Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

Risques garantis : liste des risques mentionnés dans le document CDG

Conditions : cf taux / franchise document CDG

Nombre d'agents : 6

Contrat IRCANTEC : Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et des Agents Non-Titulaires

Risques garantis : liste des risques mentionnés dans le document CDG

Conditions : cf taux / franchise document CDG

Nombre d'agents : 7

Article 2 : la commune autorise le Maire à signer les contrats en résultant.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

83/15. DM9

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la décision modificative n° 9 comme indiquée.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

84/15. SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les travaux à la société SARL GEORGES pour un montant de 6401.50 € TTC

AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

85/15. TRAVAUX D'AMENAGEMENT STADE MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la création de 5 lots viabilisés sur la parcelle ZC 135 rue de l'avenir

D'ATTRIBUER à la société Eguimos les missions de géomètre urbanisme, de maîtrise d'œuvre conception et de travaux.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

86/15. PRIX TERRAIN RUE DE L'AVENIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de fixer le prix du m² à 50 € TTC (hors frais de notaire et divers)

AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

87/15. ANIMATION « COULEUR DE BRETAGNE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la demande auprès de l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne afin d'obtenir une animation par l'association « Couleurs de BRETAGNE » pour un montant de 500 € TTC.

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.